

# Conférence annuelle du CESE

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 10/07/2017

Voir et revoir les débats

Le CESE a organisé les 11 et 12 juillet sa conférence annuelle au cours de laquelle le Conseil, en présence des Président.e.s ou des Secrétaires généraux des organisations représentées au CESE, a établi la feuille de route 2017-2018 de la 3ème Assemblée de la République.

Revoir les débats de la seconde journée :

[Téléchargez la feuille de route du CESE](#)

Cette conférence, qui sera désormais annuelle, a permis de définir les thématiques prioritaires pour la société civile organisée. Les sections de travail ont intégré sur la base des axes stratégiques votés par l'assemblée, les thématiques nouvelles portées par le discours de politique générale du Premier ministre et les axes du programme du Président élu. Cette conférence qui s'est déroulée sur deux jours, a été ouverte par le Premier Ministre et clôturée le 12 juillet par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Relations avec le Parlement.

Cela s'inscrit pleinement dans la mission constitutionnelle du CESE, mission d'assemblée consultative auprès des pouvoirs publics.

**Au programme :**

**Mardi 11 juillet**

*9h- 10h :*

Discours du Président du CESE, Patrick Bernasconi

Ouverture de la Conférence par Edouard Philippe, Premier Ministre

*10h30 - 16h30 : Réunion des sections du CESE*

*18h30 - 20h : Réunion du Bureau, organe collégial de décision du CESE (en présence des Président.e.s des sections et des délégations)*



[Retrouver toutes les photos de la visite du Premier Ministre le 11 juillet](#)

**Mercredi 12 juillet :**

*9h - 12h30 : Réunion des groupes et des sections*

*10h - 12h : Réunion du Bureau*

*15h : Reprise de l'assemblée plénière en présence de tou.te.s les conseiller.ère.s et des numéros un des organisations pour la restitution des travaux*

*Interventions des président.e.s des sections et des délégations*

*Interventions des président.e.s des groupes*

*Conclusion de la conférence par le Président du CESE*

*Clôture par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, Christophe Castaner*

(pour lire le discours)